

Informations diverses

Dates manifestations :

24/07/2016	Auto Moto Passion : vide grenier / vide garage / Méchoui
11/09/2016	Exposition Auto Moto Passion
24/09/2016	Repas dansant ELAN PALAISIEEN
01/10/2016	Sardinade ACCA CHASSE
15-16/10/2016	PETIT PAS DU PALAIS
12/11/2016	Auto Moto Passion : concours de danse / repas
19/11/2016	Loto des Ecoles PARENTS D'ELEVES
17/12/2016	Père Noël ELAN PALAISIEEN

Atelier Equilibre et prévention des chutes



Un programme pour préserver votre autonomie.

Du 13 septembre au 13 décembre 2016 – tous les mardis de 9h00 à 10h30 dans la salle polyvalente de Petit Palais

Pour plus de renseignements et vous inscrire :

06 29 85 40 38
un rdv vous sera donné.

Programme :

- 12 séances d'1h30
 - public : 55ans et +
 - tarif : 20 € (pour l'ensemble des ateliers)
 - groupe : de 10 à 15 personnes
 - des tests physiques à la première et dernière séance
 - améliorer l'équilibre et prévenir des chutes
 - apprendre par des gestes, qui deviendront automatiques, à se relever en cas de chute
 - conserver, voir améliorer, la qualité de vie, le bien-être, l'autonomie
 - favoriser les liens sociaux.
- Séances composées d'exercices ludiques et adaptés à chacun avec un temps de conseils et d'échanges.

MAIRIE DE PETIT PALAIS ET CORNEMPS

106 route des Artigues de Lussac - 33570 Petit-Palais-et-Cornemps
Téléphone : **05 57 69 62 03**

HORAIRES :

Secrétariat ouvert au public

Lundi : 9h - 12h et 14h - 18h30
Mardi : 14h - 18h30
Mercredi : 9h - 12h
Jeudi : 14h - 18h30
Vendredi : 9h - 12 h et 14h - 18h30

Congés d'été :

La Mairie sera fermée du 16 août 2016 au 6 septembre inclus
Permanence jeudi 1^{er} septembre de 14h à 18h30

E-mail : mairiepetitpalaiscornemps@orange.fr
Site web : www.mairie-petit-palais-et-cornemps.fr

Horaires des messes à Petit Palais et Cornemps

- 10 juillet à 10h
- 18 septembre à 10h
- 16 octobre à 10h

Jeux Intervillages

2 juillet 2016 à 14h30 à LUSSAC
(Aire de loisirs de Lagrange).

Feu

Nous sommes en zone forestière :
Interdiction absolue de brûler les déchets verts. Aucune dérogation ne sera acceptée.

Loi sur l'eau

Afin de préserver la qualité de l'eau, il est formellement interdit de désherber les fossés et les bas-côtés des routes. Les peines encourues peuvent aller jusqu'à 75000 euros et 2 ans d'emprisonnement.

Une entreprise respectueuse de l'environnement

BTVA a été élu meilleur recycleur de l'année.

Pour la 5^{ème} année, le magazine professionnel Auto Recyclage a organisé ses trophées Auto-Recyclages à Paris Nord Villepinte lors du salon Equip'Auto le 15 octobre dernier.

Journal municipal N°18

JUIN 2016

Edité à 320 exemplaires

Directrice de la publication :

Patricia RAICHINI

Graphisme / Impression :

Caruso33 et CCL PRINT



PETIT-PALAIS ET CORNEMPS

Bulletin municipal n°18

Juin 2016

ÉDITORIAL

Chères et chers administrés,

Comme chaque année, avant le 15 avril, le Conseil Municipal a voté le budget communal. Malgré la baisse importante des dotations de l'Etat dont vous avez déjà eu connaissance, nous essaierons de maîtriser nos dépenses, tant en investissement qu'en fonctionnement.

Il est imposé aux communes de rendre accessibles tous les locaux communaux aux personnes à mobilité réduite ou atteintes de toutes sortes d'handicap. La mise en accessibilité de la scène de la salle des fêtes étant terminée, nous interviendrons par différentes actions sur les divers bâtiments et installations ouverts au public. La mise aux normes devant être terminée pour notre commune en 2019. La mairie reste le plus important projet.

Les effectifs de notre école se trouveront en baisse pour la rentrée 2016-2017. Je remercie les enseignants pour l'instruction qu'ils inculquent à nos enfants, ainsi que les animateurs qui gèrent le Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P) du vendredi après-midi, surtout les bénévoles qui donnent gracieusement de leur temps et qui ne sont malheureusement pas toujours bien considérés. Un marché hebdomadaire a vu le jour le 22 janvier. Il a lieu dans le bourg, le vendredi après-midi de 15h à 19h. L'achalandage proposé peu satisfaire nos besoins quotidiens. Venez en juger par vous-même.

Le 1er juillet à 18h nous inaugurerons le foyer associatif construit dans le respect des toutes dernières réglementations. Suite aux dégradations faites lors de l'hommage aux victimes, la pelouse du stade a été refaite et sera accessible dès septembre aux enfants de l'école et pour la reprise du championnat de foot.

Le 23 octobre, à partir de 9h, nous rendrons hommage aux victimes de l'accident de bus. Une stèle sera érigée sur la place du village. Nous nous rendrons ensuite à Puisseguin où une autre cérémonie aura lieu.

Le 25 juin aura lieu la fête du village à l'aire de loisirs du Pont, et c'est avec beaucoup de plaisir que nous vous retrouverons pour assister au repas et au feu d'artifice qui suivra.

Malgré la timidité actuelle du soleil, je vous souhaite une très bonne période estivale.

Avec tout mon dévouement.

Le Maire, Patricia Raichini.

Urbanisme

Depuis 2014, l'ensemble des 22 communes de la Communauté de communes du grand Saint Emilionnais s'est engagée dans un plan local d'urbanisme intercommunal. Suite aux diverses réunions concernant son élaboration et en concordance avec la loi Notre, une nouvelle carte de zonage a vu le jour sur la totalité des 22 communes.

Certaines zones anciennement dites «constructibles » vont se trouver en zone agricole.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous rapprocher du secrétariat de mairie.

Petit Palais et Cornemps en fête !

Samedi 25 juin : concours de pétanque - repas gargantuesque avec orchestre en soirée - feu d'artifice.

Dimanche 26 juin : concours de belote, jeux pour les enfants.

Vide grenier de 9h à 19 h et buvette sur les deux jours

•Sur l'aire de loisirs •

Inscription et réservation :

Patrick Bardesolle

05 57 69 72 87 ou 07 84 12 86 45



Budget

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT 2015

Résultat de l'exercice	excédent :	70 339,2 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur	excédent :	214 471,39 €
Résultat de clôture à affecter	excédent :	284 810,68 €
Résultat de la section d'investissement de l'exercice	excédent :	80 281,50 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur	déficit :	25 735,24 €
Résultat de clôture excédent		54 546,16 €
Dépenses d'investissement engagées non mandatées		142 380,00 €
Recettes d'investissement restant à réaliser		53 600,00 €
Solde des restes à réaliser		88 780,00 €
Besoin réel de financement		34 233,84 €
Excédent reporté à la section de fonctionnement		250 576,84 €
Excédent reporté suite à dissolution du CCAS		2 367,64 €
TOTAL		252 944,48 €
		POUR : 15

VOTE DES TAXES 2016

Le Conseil Municipal décide de modifier les taux d'imposition de l'année 2016 des taxes directes locales :

Taxe d'habitation :	11,90 % à 12,43 %
Taxe Foncière Bâti :	12,15 % à 12,70 %
Taxe Foncière Non Bâti :	38,10 % taux non modifié

Pour un produit attendu de 134 261,00 €
POUR : 12 Voix CONTRE : 3 Voix

VOTE DU BUDGET UNIQUE 2016

La section de Fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes pour un montant de 691 686,48 €

La section d'Investissement s'équilibre en dépenses et recettes pour un montant de 349 567,50 €

Principales prévisions pour l'année 2016

Réfection du stade municipal

Acquisition de matériel informatique pour le secrétariat

Aménagement d'un parcours de santé et installation de sanitaires à l'aire de loisirs

Acquisition d'armoires et de chaises au foyer culturel

Construction d'un préau à l'école

Travaux de voirie sur diverses voies communales

Travaux de peinture et d'huisseries du logement T2.

RAM

Les assistants maternels agréés de la CDC ne travaillent pas seuls mais en réseau : le relais assistants maternels. Dans le cadre de leurs activités professionnelles, ils sont amenés à travailler avec les services départementaux de la Gironde par exemple avec des puéricultrices des PMI – protection maternelle infantile. Régulièrement des rencontres sont organisées pour échanger, s'informer sur différentes thématiques concernant le développement de l'enfant. Les enfants sont aussi sollicités autour d'activités thématiques : sorties – ateliers.

Bénédicte DEBOUDT, l'animatrice du relais vous accueille sur RDV au Pôle Enfance Jeunesse et lecture publique à Montagne 05 57 50 28 74

Informations CDC

Tourisme en St Emilionnais

L'office de tourisme du Grand Saint Emilionnais ouvre gratuitement les portes de plusieurs lieux remarquables, à tous les habitants résidant dans chacune des 22 communes de la Communauté de Communes du Grand Saint Emilionnais.

Vous pouvez alors découvrir et faire découvrir facilement notre inestimable patrimoine dans les lieux suivants :

- La visite guidée de « Saint-Emilion souterrain » (sur réservation)
- L'accès à la montée du clocher de l'église monolithe (sans réservation préalable)
- L'accès à la montée de la Tour du château du Roy (sans réservation préalable)
- Ecomusée du Libournais, visite libre (sans réservation préalable).

*Pour les habitants : présenter au guichet pour chaque personne concernée par la gratuité, une pièce justificative (CNI ou tout autre document qui fait mention du lieu de résidence).
(<http://www.saint-emilion-tourisme.com>)*

Vie associative

Petit Palais Environnement

Petit Palais Environnement est une association qui a vu le jour en 1993 et compte une quinzaine de membres actifs.

Elle s'est créée pour opposer une résistance aux activités alors hors normes du site d'enfouissement d'ordures qui s'était installé à Boisredon (entre Cornemps et Puynormand). Ce site fut fermé en 2003 et l'association est restée vigilante sur ce dossier, ainsi que sur d'autres concernant des entreprises classées de la commune ou des communes voisines.

Il y a eu en 2014 des journées d'informations vers les élèves de l'école et les habitants de la commune avec une visite du site de Boisredon. Tous les 2 ans il est organisé un ramassage de déchets sur la commune des bords de route, et sous bois. L'association s'est dernièrement jointe aux autres associations de la commune pour créer un collectif dont la démarche est de frapper aux portes des collectivités territoriales et des politiques élus afin de tenter d'améliorer la réception pour les téléphones portables.

Bienvenue aux personnes qui souhaiteraient nous rejoindre.

Présidente : Mme Marie-Hélène LACHAUD

Association des parents d'élèves

de PETIT PALAIS ET CORNEMPS et de ST SAUVEUR DE PUYNORMAND
Composée d'une quinzaine de membres actifs adhérents, notre équipe dynamique œuvre pour proposer plusieurs événements dans l'année, afin de participer à l'animation de la vie de l'école et du village.

Toutes ces manifestations permettent de réunir des fonds afin de financer les projets des deux écoles. Sur l'année écoulée, par exemple, nous avons participé :

- A l'achat de tricycles et du matériel de loisirs pour l'extérieur, à l'école maternelle de St Sauveur de P.,
- A la sortie cinéma de Noël pour l'école maternelle de St Sauveur de P.,
- A la sortie de fin d'année, sur le bassin d'Arcachon, de l'école élémentaire de Petit Palais,
- Au pot de l'amitié de fin d'année scolaire, etc...

D'autres projets sont également en cours pour l'année 2016, en collaboration avec les autres associations locales de Petit Palais.

Chacun peut participer en fonction de son temps, lors des événements et de leur préparation, sans contrainte et dans la bonne humeur ! Alors n'hésitez pas à nous rejoindre !

Contact : Président Pascal FRANCOIS 06 83 43 72 50

L'élan Palaisien

L'élan Palaisien est très impliqué dans la vie du village depuis 2008 et organise 5 événements par an de façon récurrente. En février, c'est la chandeleur, Avril : la chasse aux œufs, Juin : la Fête des Voisins qui permet à tous les palaisiens de se retrouver et de créer des lignes entre générations et entre hameaux, Septembre c'est le repas dansant avec un thème différent chaque année et Décembre c'est le Père Noël.

Les Petits Pas du Palais

Sortie à Paris des 13 et 14 Avril 2016.



Une vingtaine d'adhérents de l'association «Les Petits Pas du Palais» voulaient marcher à Paris. Ils ont marché, marché, marché... ils ont monté et descendu des marches. Que de photos prises, du Sénat à l'Arc de Triomphe, de la descente des Champs Elysées jusqu'aux Invalides, en traversant le célèbre pont Alexandre III.

En fin d'après-midi, d'un trajet en petit train, nous étions à Montmartre, avec ses peintres sur la Place du Tertre et la basilique du Sacré Cœur. La soirée «Piano-Bar» chez Eugène a conquis tout le monde, jusqu'à tard dans la nuit.

Le lendemain, c'était encore une marche avec Notre Dame de Paris, le Louvre et sa fameuse pyramide, puis l'esplanade du Trocadéro. Après un déjeuner servi en terrasse, c'est d'une Vedette sur la Seine que la vue de Paris nous est apparue, tellement différente et magnifique. Au retour, c'était la montée à la Tour Eiffel, d'où nous avons pu observer d'en haut et sous le soleil, les multiples sites visités à pied.

Expérience à renouveler bien sûr l'année prochaine, certainement la Bretagne... et en attendant, prochain déplacement le 18 juin aux Marais Poitevins, avec balade pédestre et promenade en bateau sur les canaux et le 2 juillet, pour clore la saison 2015-2016, une sortie sur la journée à la réserve naturelle de l'Etang de Cousseau, près de Bombannes. Avis aux amateurs!

Pour tout renseignements, s'adresser au n° 05 57 69 66 86 ou au 05 57 69 71 54.

La vie du club de FOOTBALL de PETIT PALAIS

(Plus de 50 joueurs et 12 dirigeants)

Cette année se résume en trois mots : **TRISTESSE - COURAGE - BONHEUR**

TRISTESSE par la catastrophe qui est survenue sur notre commune et qui l'a endeuillée ainsi que notre club.

Beaucoup d'entre nous ont été affectés par ce malheur.

Suite à l'enlèvement du chapiteau, le terrain a été endommagé. Nous espérons récupérer nos installations sportives pour la saison prochaine.

COURAGE pour l'ensemble des joueurs pour continuer notre sport sans installation. **COURAGE** aux dirigeants pour obtenir auprès des mairies voisines l'hospitalité.

Nous voulons remercier tout particulièrement bien sûr, Madame le Maire de PETIT PALAIS mais aussi les Maires de ST PHILIPPE d'AIGUILLE et de PUISSEGUIN pour avoir mis leurs installations à notre disposition.

BONHEUR nos résultats sportifs. L'équipe 1ère termine sa saison sportive, championne de 2^{ème} Division et accède pour la saison prochaine en promotion de 1ère Division. L'équipe B en promotion de 2ème Division termine son championnat dans la première partie de son groupe.

FÉLICITATIONS à tous les joueurs et à l'encadrement pour ses très bons résultats. Quant à l'équipe de foot loisirs, elle vit cette compétition avec beaucoup de simplicité et de camaraderie.

Rendez-vous la saison prochaine.